



Prabouré

Parc d'activités de montagne
Hiver-été

BILAN ANNUEL DSP ALPIN RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2023-2024

Société d'Economie Mixte Locale de Prabouré

SIRET 789 975 042 00019

1 - RAPPEL FICHE TECHNIQUE DE LA SOCIETE

Date de création : 02 décembre 2012

Objet social : Gestion d'installations sportives et de loisirs (code APE 9311Z)

Domaines d'activités (extrait des statuts) :

« La SEML de Prabouré a pour vocation de développer et de diversifier les activités de la station de Prabouré.

Elle a pour missions directes de gérer les activités commerciales du site, directement ou indirectement liées à l'exploitation des remontées mécaniques, et de diversifier l'offre de loisirs de la station. La SEM a pour objets directes :

1 - L'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable qui s'y rattache

2 - L'exploitation d'un service de location/achat/vente de matériels et équipements de sport

Cette activité pourra être développée directement sur le site mais également en dehors

3 - La gestion d'une activité snack-bar/restauration sur le site de Prabouré

4 - La gestion de toute nouvelle activité de pleine nature et de loisirs qui pourrait être développée en complémentarité des activités déjà existantes sur la station

5 - La promotion et commercialisation de l'offre touristique de la station

6 - La gestion et l'exploitation des hébergements liées à l'activité de la station

AR Prefecture

063-200070761-20250925-2025_25_09_08-DE
Reçu le 03/10/2025

Dans le cadre de sa mission de développement et de diversification de la station, la SEML aura compétence à initier et mettre en œuvre tous les aménagements nécessaires à l'exécution de ses missions. Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. »

Adresse de son siège social : 9, Prabouré 63 660 SAINT-ANTHEME

Répartition de son capital : Capital social de 150 000 € détenu à 75% par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez (112 500 €) et à 15% par 62 actionnaires privés.

Gouvernance / Composition du Conseil d'Administration :

La gouvernance de la société est assurée par trois entités aux fonctions distinctes identifiées dans les statuts de l'entreprise.

- **Un Président Directeur Général :** Michel BRAVARD
- **14 Administrateurs**, 4 issus des actionnaires privés de l'entreprise (Philippe LACOUR, Michèle COLOMB, Ludovic TOURNEBIZE et Patrick TOURNEBIZE) et 9 désignés par le Conseil Communautaire d'Ambert Livradois Forez (Didier ARDEVOL, Daniel BARRIER, Bernard BERAUD, Michel BRAVARD, François DAUPHIN, Guy GORBINET, Corinne MONDIN, Georges MORISON, Michel ROCHETTE).
- **Une Assemblée Générale** de 63 actionnaires

2 – RAPPEL CONTRATS ET ACCORDS ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALF ET LA SEML DE PRABOURE

• Une délégation de services public relative à l'exploitation des remontées mécaniques

Cette délégation porte sur l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine alpin. Elle a été renouvelée en 2015 pour une durée de 15 ans.

Il s'agit d'un contrat d'affermage. La SEML est chargée de l'exploitation des remontées mécaniques et des activités alpins et elle en assume les risques de fonctionnement.

La collectivité assure de son côté les travaux de « gros œuvre » et de remplacement des remontées mécaniques. Etant donné la vulnérabilité de l'activité ski à Prabouré, aucune redevance n'est prévue au contrat.

• Une délégation de service public relative à la gestion des activités nordiques

Cette délégation porte sur la gestion des activités nordiques des Crêtes du Forez (ski de fond et raquette).

Elle est caractérisée par un « contrat de concession portant sur la gestion et l'exploitation de l'espace nordique des Crêtes du Forez ».

Celui-ci a été signé en 2022 et a pris fin le 31 mars 2025.

AR Prefecture

063-200070761-20250925-2025_25_09_08-DE
Reçu le 03/10/2025

• Cinq garanties d'emprunt :

- Rando-ferrata en 2015 – Prêt de 120 000 € garanti à 80%
- Filets en 2017 – Prêt de 171 500 € garanti à 80%
- Grotte de Prabourix en 2019 – Prêt de 200 971,80 € garanti à 80%
- Tour Panoramique en 2021 – Prêt de 850 000 € garanti à 80%
- Bâtiment d'accueil en 2024 – Prêt de 930 000 € garanti à 80%

Aucune aide directe (fonctionnement ou investissement) ou apports en compte courant n'ont jamais été mises en œuvre entre la Communauté de communes et la SEML de Prabouré.

3 – MODIFICATIONS STATUTAIRE EFFECTUEES DURANT L'EXERCICE

Aucune modification statutaire n'a été mise en œuvre par la SEML de Prabouré lors de l'exercice 2023/2024.

4 – EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Aucune évolution de l'actionnariat de la SEML n'a été enregistrée ou autorisée au cours de l'exercice 2023/2024.

Au cours des cinq dernières années, une seule évolution a concerné la SEML de Prabouré, il s'agit de la vente des actions de l'EURL Le Continental à 6 personnes physiques. Cette vente a été autorisée par le Conseil d'administration en 2020.

5 – PARTICIPATIONS DE LA SEML DE PRABOURE

A la clôture de l'exercice 2023/2024 la SEML de Prabouré n'a aucune participation directe ou indirecte dans un autre organisme.

6 – RISQUES FINANCIERS, JURIDIQUES ET TECHNIQUES

• Risques financiers constatés sur l'exercice

Le principal risque financier de l'exercice, comme pour les précédents, est lié à la DSP du Domaine Alpin. Fortement déficitaire elle contraint désormais de manière très forte les finances de l'entreprise.

Sur cet exercice elle représente à elle seule un déficit d'exploitation de 96 595,38 €.

Dans le cadre du contrat d'affermage signé en 2015, la SEML de Prabouré assume seule les risques et périls de l'activité.

Sur cet exercice la DSP Nordique est également très déficitaire à hauteur de 60 033,74 €.

Pour la première fois depuis 2017 l'activité estivale de la société n'a pas permis de compenser les pertes hivernales. Les pertes annuelles se chiffrent à 69 149 €.

• Risques juridiques constatés sur l'exercice

Sur cet exercice, la SEML de Prabouré s'est engagée à tous niveaux (salariés, PDG, CA et AG) pour affirmer son opposition à l'intégration de la station de Prabouré dans le périmètre du Site Classé des Hautes-Chaumes du Forez.

Cette intégration entraînerait une complication extrême des règles de construction et d'aménagement sur la station. Il s'agit d'une réelle menace juridique. Celle-ci peut, à très court terme, remettre en cause l'existence même de la SEML de Prabouré.

AR Prefecture

063-200070761-20250925-2025_25_09_08-DE
Reçu le 03/10/2025

Sur le plan juridique la SEML de Prabouré est également confrontée au durcissement des règles de mise en œuvre de l'activité partielle. Lors de cet exercice elle a pu signer avec les services de la DIRECCT un accord APLD (Activité Partielle de Longue Durée) qui lui offre un accompagnement pour trois ans. Cet accord lui permet de bénéficier d'une prise en charge de 70% des charges salariales lors des périodes d'inactivité.

La mise en œuvre de ce dispositif de soutien prendra fin en 2025.

• Risques techniques constatés sur l'exercice

Les risques techniques qui pèsent sur la société sont, depuis la création du bâtiment, concentrés sur deux sujets :

- La capacité du site à créer des hébergements dans les années à venir
- La capacité technique et financière de la SEML de Prabouré de renouveler son offre d'activités afin de renouveler sa clientèle

7 – INFORMATION SUR LES CONTROLES DONT LA SOCIETE A FAIT L'OBJET

Lors de l'exercice 2023/2024, la SEML de Prabouré a fait l'objet de divers contrôles externes de ses équipements et installations.

Chaque année les remontées mécaniques sont contrôlées par le STRMTG, les contrôles effectués en 2023/2024 n'ont révélés aucune anomalie.

Les équipements estivaux et les EPI utilisés par la SEML de Prabouré sont quant à eux très régulièrement contrôlés par le Direction Départementale de la Protection des Populations. Les contrôles mises en œuvre en 2024 mettent en avant des recommandations mais aucune anomalie grave n'a été constatée. Le SEML de Prabouré fait au préalable de ces inspections appel à un bureau de contrôle spécialisé.

En 2023/2024 la SEML de Prabouré n'a pas fait l'objet de contrôle URSAFF ou fiscaux. Les derniers contrôles URSAFF et fiscaux remontent à 2018 et 2020.

8 – BILAN DE LA GOUVERNANCE DES ELUS

Lors de l'exercice 2023/2024 le Conseil d'Administration de la SEML de Prabouré s'est réuni à 8 reprises.

Le taux de présence moyen des représentants de la Communauté de communes ALF est de 5,5 sur 9.

Deux points principaux ont animé les débats lors de cet exercice :

- Le projet de construction du bâtiment d'accueil de Prabouré
- La création du Site Classé des Hautes-Chaumes du Forez et son impact sur l'avenir de la société.

Les administrateurs issus de la Communauté de communes ont toujours voté les décisions du Conseil à l'unanimité sans exprimer de volonté contraire.

9 – REMUNERATION DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITES

Aucune rémunération d'aucune nature n'est versée aux représentants de la collectivité.

10 – EVOLUTIONS TARIFAIRES DANS LE CADRE DES DSP**• Tarifs Alpin**

Les tarifs « ski alpin » n'ont pas été sujets à des évolutions au cours de l'exercice 2023-2024.

Ils demeurent identiques depuis la saison 2021-2022 :

	Forfait Annuel	Semaine	Journée	Matin	Après-midi
Adultes	150 €	70 €	15 €	13 €	14 €
Enfants/Etudiants	100 €	50 €	13 €	11 €	12 €

11 – BILAN DES SERVICES EXECUTES**• Bilan DSP Alpin**

Le bilan de cette saison est très rapide à présenter puisque la station n'a pas pu ouvrir le moindre jour en raison de l'absence de neige.

Hors année « COVID » cette situation ne s'était jamais produite puisque ni le fil-neige, ni le tapis roulant n'ont pu fonctionner.

Les activités annexes de location de matériel, l'Ecole de ski et le Ski club n'ont pas pu fonctionner.

Aucun service n'a été rendu par la SEML de Prabouré en termes d'activités alpines.

La préparation du Domaine s'était mise en œuvre sans difficultés particulières et tout était prêt pour accueillir les skieurs dès la fin novembre. Le démontage des installations hivernales a été réalisé en avril.

• Bilan estival activités « remontées mécaniques »

La Saison Estivale 2024 s'avère être une saison très correcte, meilleure que 2023 mais moins fructueuses que l'année 2022 qui reste une année de référence.

Les activités liées à l'exploitation des remontées mécaniques ont entraîné des recettes directes relativement stables au regard des années précédentes.

L'activité trottinette a été un peu plus plébiscitée avec une Chiffre d'affaires passant de 8 550 € HT à 9 021 € HT. Le kart de descente a connu moins de succès puisque le Chiffre d'affaires de l'activité est passé de 4 038 € HT à 3 164 € HT.

Le Chiffre d'affaires directe de ces deux activités s'établit à 12 185 € HT.

Pour rappel ces deux activités sont incluses dans l'entrée « Journée » du Parc estivale. Il n'est pas possible ni d'un point de vue technique, ni d'un point de vue comptable, d'extraire un éventuel Chiffre d'affaires « remontées mécaniques » des entrées « journée » vendues sur le Parc lors d'une saison.

Aucun chiffre n'est donc mis en avant dans le présent bilan conformément aux accords passés lors de la signature de la DSP en 2015 avec le Président de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance et son Conseil communautaire, puis en 2017 avec le Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et son Conseil.

AR Prefecture

063-200070761-20250925-2025_25_09_08-DE
Reçu le 03/10/2025

• Bilan global

Le bilan global est malheureusement très bref à faire. Aucune activité hivernale et une activité estivale stable et comparable aux années précédentes.

12 – BILAN FINANCIER

• Bilan DSP Alpin

Cette année le déficit de la DSP Alpin est particulièrement marqué.

Le résultat net de l'exercice est négatif de 96 595,38 €, le résultat d'exploitation atteint – 103 403,49 €.

Le compte de résultat de cette DSP est à retrouver en pièce jointe.

• Bilan global

Cette année les lourdes pertes hivernales de la SEML de Prabouré n'ont pu être compensées par l'activité estivale.

Elle clôture l'exercice 2023/2024 avec un résultat négatif de 69 149 €.

La pression des hivers « sans neige » est de plus en plus forte, au regard des projections climatiques il est probable que les déficits hivernaux puissent compromettre l'équilibre global de la société dans les années à venir.

La situation de cet exercice ne doit pas se reproduire à l'avenir sans quoi l'avenir même de l'entreprise pourrait être remis en cause.

En pièce jointe à ce rapport figurent :

- Le bilan comptable complet de l'exercice
- Le comptes de la DSP Alpin
- Les comptes de la DSP Nordique
- La lettre d'affirmation de notre Commissaire aux comptes
- Le rapport général de notre Commissaire aux comptes
- Le rapport spécial de notre Commissaire aux comptes